

# Les trois plages oubliées de la ville de Namur

DH  
20/5/05

## ■ Disparition de la plage de Jambes, d'Amée et de Dave. Des choix à faire rapidement

**NAMUR** ▽ L'amélioration de la qualité des eaux de baignade de rivières wallonnes est au centre de l'actualité en Région wallonne. Hier, Inter-Environnement Wallonie et Green Belgium ont dit

avoir constaté que la qualité des eaux de rivières s'améliore sensiblement chaque année. De ce fait, le "Big Jumping", première journée européenne de la baignade qu'ils pratiqueront le 17 juillet prochain, leur paraît la meilleure manière d'insister sur les directives européennes concernant les eaux de baignade. Pour en faire la démonstration, les premiers baigneurs ont fait le "jump", hier, dans les eaux pas très chaudes (14° degrés) de la Meuse à Amée Namur.

Les associations ont choisi le site mosan de Namur pour rappeler que trois plages ont existé à Jambes, Amée et Dave sur quelques kilomètres de rives. Aujourd'hui, les trois sites sont interdits à la baignade mais "Nager dans nos rivières n'est peut-être plus une histoire réservée à nos aïeux".

Compte tenu de l'amélioration de la qualité des eaux, Inter-Environnement et Green, se mettent à rêver "de points de baignade qui retrouveraient leurs lettres de noblesse

lors de la belle saison". C'est à cette fin que les associations encouragent les gouvernements wallons et bruxellois à atteindre l'objectif 2015 fixé par l'Union Européenne concernant le bon état écologique des eaux.

L'invitation est lancée à tous les amateurs de baignade pour qu'ils se jettent à l'eau, le 17 juillet, en très grand nombre dans les 34 sites répertoriés de la Région wallonne. Et les barrages de l'Eau d'Heure?

V. LI.

JAMBES EAUX DE Baignade

## Plage d'Amée: à quand le grand plongeon?

Certains Namurois ont connu cette belle époque de la plage d'Amée. Lorsque l'on pouvait piquer une tête dans les eaux de la Meuse venue s'échouer le long de la berge. Les plus petits pouvaient patauger dans un espace qui leur était réservé, les plus grands pouvaient s'aventurer dans les eaux de la Meuse. Certains, comme Andrée Ruelle-Guillaume, ont même appris à nager ici.

Mais à présent, la baignade est interdite à cet endroit toujours dénommé "Plage d'Amée". Parmi les principales raisons avancées par les autorités wallonnes: la faible fréquentation, le conflit d'usage (des nageurs au milieu des bateaux), le risque de pollution, et les dangers de contamination de l'île Va s'ty frotte. Pour l'association Inter-Environnement Wallonie, il faut tout faire pour autoriser à nouveau la nage à

cet endroit. De manière générale, la qualité des eaux s'est améliorée ces dernières années, et il suffirait de quelques aménagements pour permettre aux nageurs de "se réapproprié l'endroit". En attendant, pour le prouver et pour illustrer leur campagne "Big jump" (voir en page nationale), plusieurs membres de l'association ont effectué hier un grand plongeon dans les eaux de la Meuse à quelques mètres de là. ■■

A.M.



Andrée a appris à nager à la plage d'Amée, à Jambes. © V. ROCHER

Sud Presse 20/5/05

## Appel aux petits baigneurs

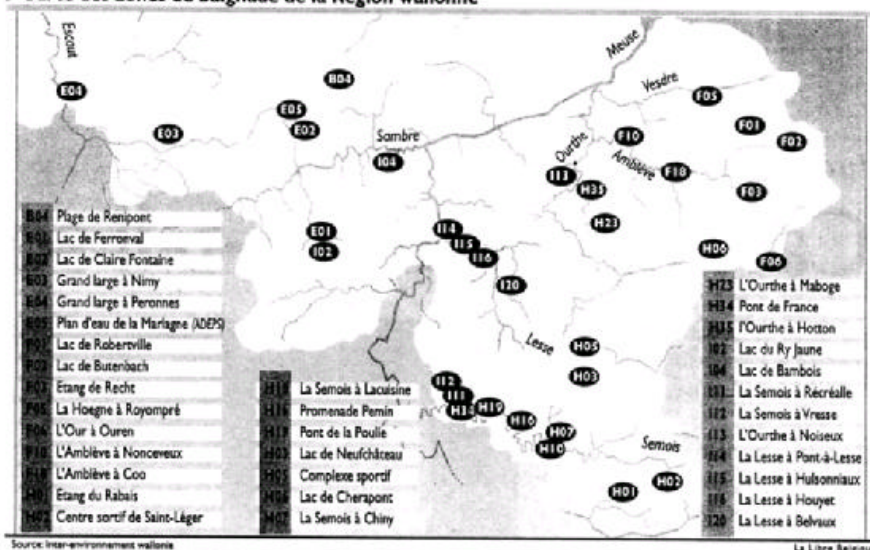
- ▶ La qualité des eaux de baignade wallonnes s'est nettement améliorée ces dernières années.
- ▶ Inter-Environnement veut marquer le coup le 17 juillet.

Et un petit plouf! Un! Une fois n'est pas coutume, c'est un message de satisfecit qu'ont voulu faire passer les représentants d'Inter-Environnement Wallonie (IEW) en piquant une petite tête dans les eaux – encore frisquettes – de la Meuse à Jambes. Depuis quelques années, la qualité des eaux de surface wallonnes s'est nettement améliorée, se réjouit l'association.

Selon les derniers résultats obtenus dans le cadre du "Tableau de bord de l'environnement wallon 2004", on constate, en effet, une nette réduction de la pollution organique accompagnée d'une amélioration biologique régulière des cours d'eau. Plusieurs facteurs expliquent ces progrès: l'augmentation du taux d'épuration des eaux usées (de 39 pc en 1999 on en est aujourd'hui à 60 pc); la diminution des rejets industriels polluants; une meilleure gestion des intrants agricoles (azote) et, enfin, la restauration écologique des berges notamment.

Lors de la saison balnéaire 2003, nonante pour cent

Carte des zones de baignade de la Région wallonne



des 34 sites officiellement autorisés à la baignade en Région wallonne respectaient les normes imposées par l'Europe pour les zones de baignade en eau douce. Un résultat un peu inférieur à la moyenne européenne (92,3 pc), mais qui devrait tendre à encore s'améliorer dans la mesure où la Région wallonne, sous la pression de l'Union, met actuellement en œuvre un programme d'amélioration et de maintien de la qualité de ses eaux de baignade. Un investissement de 28 millions d'euros doit ainsi

être consacré d'ici la fin de cette année à l'assainissement des zones non conformes.

Si les choses évoluent positivement donc, les gouvernements wallons et bruxellois n'en doivent pas moins maintenir leurs efforts pour atteindre l'objectif européen qui vise à atteindre un bon état écologique et chimique des eaux de surface au plus tard fin 2015, souligne IEW.

En partenariat avec l'association Green Belgium, IEW entend rappeler la nécessité de poursuivre ce travail en organisant, le

17 juillet à 14 heures, la 1<sup>re</sup> opération "Big Jump" en Belgique. A l'occasion de la 1<sup>re</sup> Journée européenne de la baignade, les deux associations invitent donc tous les amateurs de trempette en eau vive (clubs sportifs, groupe d'amis...) à les rejoindre pour organiser ce jour de fête. Avec l'espoir affiché de voir à l'avenir refleurir les points de baignade le long des rivières wallonnes.

G.T.

▶ Contacts:  
IEW au 081.255.280.  
Green Belgium au 02.209.16.30.

Environnement | Deux ONG plongent dans la Meuse

## De futures plages à (ré)inventer

- La qualité des eaux s'améliore.
- Dix zones de baignade sur trente-quatre étaient non conformes en 2004.
- Un appel à projets est lancé...

CHRISTOPHE SCHOONE

Sous un soleil trempé, ils étaient une poignée de militants à braver la fraîcheur de l'eau de la Meuse, ce jeudi matin, à Jambes. L'occasion pour ces nageurs cosmiques d'Inter-Environnement et de l'Association Green Belgium de démontrer que les eaux wallonnes se portent mieux et méritent une nouvelle attention. La qualité biologique des cours d'eau s'est améliorée ces dix dernières années, commente, fringant après cette tempête, Frédéric Soete, d'Inter-Environnement. Environ un tiers des 154 points de prélèvements a vu la qualité de l'eau s'améliorer. La proportion des stations dont la qualité est moyenne à excellente est passée de 64 % à près de 80 %.

Sous la pression européenne, l'augmentation du taux d'épura-

tion des eaux usées (de 39 % en 1999 à 60 % début 2005) et la diminution de la charge polluante des rejets industriels expliquent cette amélioration globale. Et, pour décembre 2015, l'ensemble des eaux de surface devra avoir atteint un bon état écologique selon l'échéance fixée par l'Europe.

Face à ce constat prometteur, les associations environnementales plaident pour une extension des zones de baignade officielles, au nombre de 34 actuellement en Wallonie. Cela signifie qu'il y a actuellement un site pour environ 100.000 habitants, poursuit Frédéric Soete. C'est trop peu. La Ré-

Côté régional, on exclut pour le moment l'ouverture de nouvelles zones

gion doit les augmenter en respectant les standards européens...

Côté régional, on exclut pour le moment l'ouverture de nouvelles zones : L'objectif est d'éviter la déconcentration, explique Benoît Lutgen, ministre wallon de l'Environnement. Je reconnais le caractère sympathique de l'opération « Big Jump » mais cela peut avoir des effets pervers sur le plan environnemental. On n'envisagera pas la création de nouvelles zones avant une amélioration plus sensible de la qualité des cours d'eau.

Comme le détaille notre in-

graphie, dix zones sur trente-quatre ne respectaient pas les normes impératives européennes, l'an dernier. Ces chiffres sont parfois trompeurs parce que les analyses sont programmées à l'avance et les résultats seront plus défavorables en cas de pluie, note toutefois Evelynne Flore, chargée des eaux de baignade à la Région wallonne. Afin d'accroître la prise de conscience des possibilités récréatives sur nos cours d'eau, Inter-Environnement et Green invitent les associations, clubs sportifs et pouvoirs locaux à organiser un événement local et festif le 16 juillet prochain, consacré « journée européenne de la baignade ». Une belle occasion de se jeter différemment à l'eau... (1) ■

(1) Big Jump, séance d'après le 31 mai. Inter-Environnement, bd du Nord, 6, Namur. Tél. : 081.255.280.

### La qualité de l'eau du robinet en ligne

Les Wallons peuvent désormais consulter les analyses microbiologiques et chimiques sur internet. Les consommateurs de 200 des 262 communes du sud du pays bénéficient de cette nouvelle source d'informations. En pratique, le surfleur, une fois sur le site [www.svwde.be](http://www.svwde.be), n'a qu'à entrer son code postal pour obtenir la provenance de son eau et les paramètres. (B.)



Un grand plongeon dans la Meuse pour « prouver » que les cours d'eau vont mieux et méritent de nouvelles zones de baignade. Photo : B. Arnold/Asap.

### QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE EN 2004



ENVIRONNEMENT • *Eaux de baignade*

# Un plongeon dans nos rivières

*Inter-Environnement Wallonie et Green appellent à plonger dans nos rivières. Parce que la qualité de l'eau s'améliore, et pour mobiliser l'opinion.*

BIG JUMP est une utopie qui fait des vagues », lance Luc Michiels, de l'association Green qui, avec Inter-Environnement Wallonie (IEW), relaie cet appel européen à retrouver le plaisir de plonger dans nos rivières.

« L'idée est née après la chute du Mur de Berlin : l'Elbe était le fleuve le plus pollué d'Europe, et certains ont lancé le défi de pouvoir un jour replonger dedans... »

« Le 14 juillet 2002, à 14 h, plus de 100 000 personnes ont nagé, pour témoigner de leur satisfaction de retrouver le lien sensoriel avec leur rivière, mais aussi pour revendiquer l'intensification des efforts de dépollution. »

## Qui veut se mouiller ?

L'idée a fait tache d'huile en Europe. « Entre aujourd'hui et 2015, il y a place pour des événements intermédiaires », explique Sophie Bronchart (IEW), si bien que Green et IEW lancent un appel à tout groupe de citoyens (clubs sportifs, comités de quartiers, mouvements



Inter-Environnement Wallonie et Green lancent un appel à tous les groupes désireux de faire le grand saut dans nos rivières et de rejoindre le - Big Jump - européen du 17 juillet. Histoire de faire pression pour accroître les efforts d'épuration. À droite, la carte wallonne des 34 zones de baignade, dont la qualité s'améliore lentement.



de jeunesse...) prêts à « sauter à l'eau » le 17 juillet à 14 h.

L'idée n'est pas forcément de se mouiller, mais en tout cas d'appuyer par une animation spécifique la revendication de cours d'eau de qualité. À titre d'exemple, le club royal nautique Sambre et Meuse mobilisera ses razzaras.

Pour appuyer cet appel, des militants d'IEW et de Green ont plongé dans une Meuse à 14,7°, jeudi, à Jambes.

## L'épuration commence à porter ses fruits

Une action d'éclat - encore que la Meuse est depuis toujours terrain de jeux nautiques - que Frédéric Soete, chargé du dossier « eau » à IEW, explique par l'amélioration de la qualité de nos eaux.

« C'est le fruit d'une triple politique. Entre 1999 et début 2005, on est passé de 39 % d'eaux usées épurées à 60 %. Deuxièmement, la taxe sur les

eaux industrielles a incité des entreprises à préférer épurer plutôt que de payer la taxe. Mais il faudrait l'indexer, pour qu'elle mesure son impact. Troisièmement, la directive européenne sur l'utilisation des nitrates par l'agriculture commence à avoir un impact sur les eaux. »

Pour ce qui est spécifiquement des eaux de baignade, « le paramètre critique, ce sont les bactéries », continue Frédéric Soete. Et là, la Wallonie peut mieux faire : en 2005,

90 % des mesures wallonnes respectaient les normes, alors que la moyenne européenne est de 92,3 %.

## Seulement 34 zones de baignade

Dès qu'une des 34 zones de baignade accumule deux mesures insuffisantes successivement - elles se prennent chaque semaine -, la zone est classée « non conforme ». En 2005, 23 des 31 zones furent conformes, et en 2004, 24 des 34.

Il y a donc encore du chemin, d'autant que 34 zones de baignade pour une région qui fait du tourisme un de ses axes de développement, ça semble peu.

« Pour ouvrir d'autres zones de baignade, il faudrait épurer les villages, les campings en bord de cours d'eau, clôturer les champs pour que le bétail n'aille pas dans l'eau : tout ça coûte cher », convient Frédéric Soete.

D'autant que « les stations d'épuration classique n'ont pas un bon potentiel pour lutter contre les bactéries. Il faut une épuration tertiaire, qui prévoit un traitement de l'eau par ultraviolets. Un système onéreux, mais plutôt que d'utiliser des réactifs, nous préconisons le lagunage, où c'est le soleil qui fait le travail. »

Mais il n'est pas nécessaire d'attendre que toutes nos eaux soient pures et claires pour en profiter...

DÉBIE CATTEAU

## L'Europe a suspendu ses menaces

« 34 zones de baignade dans les eaux intérieures, ce n'est pas si mal que ça, explique Evelyne Floer, attachée à la direction des eaux de surface à la Région wallonne. La Grèce en a deux ! Actuellement, nous mettons l'accent sur la mise en conformité de celles qui n'atteignent pas les normes : la Société publique de gestion de l'eau (SPGE) a débouqué 28 millions € pour construire des stations d'épuration et stérilisation. Il faut compter à peu près autant pour les collecteurs. La Région octroie des primes pour épurer les campings et les particuliers en amont des zones de baignade. L'Europe a accepté ce plan d'action, et a d'ailleurs suspendu ses menaces d'amende. »

2015/05

# Amée a retrouvé quelques baigneurs

Quelques baigneurs ont plongé dans la Meuse, à la plage d'Amée, pour militer en faveur de sa réhabilitation. Des milliers de Namurois y ont appris à nager...

« En 1963, j'ai acheté un appartement sur l'autre rive et je traversais la Meuse à la nage pour venir ici à la plage d'Amée. Bien sûr, il ne fallait pas se baigner en aval de la Sambre, qui amène toutes les saletés des industries du pays de Charleroi... »

## Retirée de la liste des zones de baignade

L'AN DERNIER encore, André Ruelle, qui habite en face de la plage d'Amée, a nagé dans la Meuse. « C'est dans la Meuse que j'ai appris à nager », nous confie-t-elle, montrant des photos d'avant guerre où on la voit en famille, près d'un des pontons qui menaient quasiment à la moitié du fleuve.

« Un moniteur se tenait au bout du ponton et me maintenait avec un harnais », explique-t-elle en ajoutant qu'elle préfère de loin nager au contact avec la nature que dans une piscine au milieu de tous les rejets des autres nageurs. Et ça depuis plus de 70 ans !

Si on vous parle de ces plaisirs de la nage, c'est parce qu'une bonne poignée de militants d'Inter-Environnement Wallonie (IEW) et de Green ont plongé jeudi depuis un des pontons de la plage d'Amée, pour inviter les citoyens à se réapproprier fleuves et rivières (lire en page 3 de ce journal).

À cette occasion, Frédéric Soete a regretté que la plage d'Amée, inscrite sur la première liste des zones de baignade de Wallonie, en ait été retirée par la Région wallonne.

« Elle a été retirée de la liste pour de mauvaises raisons, estime Frédéric Soete. D'abord

pour sa faible fréquentation. C'est évident que si on l'aménageait mieux, elle attirerait davantage de monde ! »

« La Région wallonne parle aussi de conflit d'usage entre le jet-ski, la plaisance et les nageurs. C'est vrai qu'il faut partager, mais il suffit de baliser des zones respectives. »

« On évoque aussi le débâtement des infrastructures d'accueil, mais ce n'est qu'une question de moyens. Il fut une époque où ce lieu était prestigieux ! »

« Il y a le risque de contamination physico-chimique dû à la navigation (hydrocarbures), mais à notre avis, il est minime. Quant à la contamination par les déjections des oiseaux aquatiques, c'est sans compter avec la capacité d'auto-épuration de la Meuse. »

Pour IEW, la vraie raison de ce déclassement serait financière. Or, Namur mériterait une belle plage urbaine. « parce qu'il n'y a pas qu'à la mer du Nord qu'on peut nager »...



Jeudi matin, des militants d'Inter-Environnement Wallonie et de Green ont pris l'eau. Ils invitent tous les groupes qui le désirent à participer activement au « Grand Saut » européen du 17 juillet. 479305

## Répondre aux attentes des touristes européens

Face à ces arguments, Evelyne Flore, attachée à la direction des eaux de surface à la Région wallonne, insiste malgré tout sur le danger que représente la cohabitation entre nageurs et amateurs de jet-ski ou autres sports nautiques moteurs. Et ne minimise pas quant à elle le volume des déjections d'oiseaux aquatiques...

Par ailleurs, il est aussi question de l'image de notre région : « Les sites que nous classons comme eaux de baignade sont répertoriés au niveau européen et donc renseignés aux touristes étrangers. Ils doivent donc répondre aux attentes que des touristes sont en droit d'avoir en matière d'infrastructure et de qualité du cadre dans lequel ils vont se baigner. À l'avenir, si on doit élargir la liste des zones de baignade, on sera très attentif à cet aspect-là. »

D. C.



Septembre 1935 : bain de Meuse pour André Ruelle (à droite) et sa famille. Depuis, M<sup>me</sup> Ruelle n'a pas cessé d'y faire des brasses. 479306



« Bien sûr, il valait mieux ne pas aller nager en aval de la Sambre », explique Andréa Ruelle, qui habite en face de la plage d'Amée. 479306

WALLONIE

# Nos eaux de baignade de plus en plus propres

VA 20/5/05 pages 3 et 19



Au fil des années, la qualité des eaux de baignade wallonnes s'améliore. Cela s'explique par une meilleure épuration des eaux usées et industrielles. L'effort doit cependant être poursuivi. EdA

## Le Sondron



VA 20/5/05